

Le Bonnapotín



Janvier 2012

La photo du mois



*Les activités avec les jeux gonflables
Installation & milieu familial*

<https://gw.micro-acces.com/CPEBonnaventure>



259, avenue Principale
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 7G9
Téléphone : (819) 797-6815
Télécopieur : (819) 797-6037
Courriel : cpeb.reception@lino.com

TABLE DES MATIÈRES

Éditorial	page 2
Recrutement de nouvelles responsables	page 3
Recrutement pour la nouvelle installation	page 3
Les activités en installation	page 4
Les activités en milieu familial	page 5
À vos chaudrons marmitons	page 5
Questions & réponses	page 6
Stagiaires	page 7
Laisser jouer vos enfants...	page 8
Colorie-moi...	page 11

L'éditorial



Bonjour à vous, chers lecteurs, lectrices,

Au moment où je vous écris nous sommes à 4 « dodos » de Noël. Lors de la lecture de ce petit journal, toutes ces festivités seront déjà derrière nous et une nouvelle année viendra de débiter. Nous vous la souhaitons remplie de santé et de bonheur.

Pour le CPE Bonnaventure, l'année 2012 verra la concrétisation de la nouvelle installation au printemps, 52 places en service de garde longuement attendues seront disponibles. La mise sur pied aura été riche en péripéties de toutes sortes mais combien valorisante lorsque le projet arrive à terme.

En janvier, nous procéderons à l'embauche du personnel de cette deuxième installation. Évidemment son ouverture créera également un mouvement de changement dans l'installation actuelle. Certaines de nos éducatrices feront le choix de travailler dans la deuxième installation, nos éducatrices occasionnelles que vous côtoyez régulièrement obtiendront pour la plupart des postes (nous avons dix postes éducatrices à combler). Nous aurons à refaire une liste complète d'éducatrices occasionnelles afin de remplacer les départs en retrait préventif, maladie, vacances, temps supplémentaire, congés personnels et autres pour les deux installations. Afin de répondre à ces diverses demandes de congés, nous devons compter sur la disponibilité de 17 éducatrices occasionnelles.

À cet effet, nous comptons sur vous afin de faire connaître à votre entourage le fait que nous sommes en recrutement intensif d'éducatrices, d'une cuisinière et d'une directrice adjointe pour la deuxième installation.

L'année 2012 débutera sous le signe des négociations intensives au niveau provincial et régional entre les CPE et la partie syndicale représentant le personnel. De part et d'autre, nous souhaitons rapidement la conclusion des conventions collectives au bénéfice de chacun.

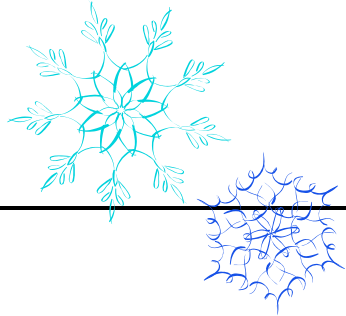
Pour le Bureau coordonnateur de la garde en milieu familial (BC), l'année 2012 se poursuivra sous le signe de la continuité des services. Notre travail consiste à soutenir les quelques 120 RSG dans leur offre de service afin de répondre aux besoins des enfants et des familles qu'elles accueillent. Que ce soit sur la communication, l'application du programme éducatif, la santé, la sécurité, l'aspect administratif du travail, le personnel du BC est présent et à l'écoute des besoins.

De même, nous recrutons sur tout le territoire de la Ville de Rouyn-Noranda, secteurs urbains et ruraux, des personnes intéressées à offrir un service de garde dans leur résidence. Les besoins en service de garde pour les parents sont très grands.

Nous vous invitons également à vous rendre sur notre nouvelle page Facebook et sur le site Web du CPE Bonnaventure sur lequel l'équipe du CPE travaille ardemment afin d'actualiser son contenu.

Donc, nous amorçons la nouvelle année sous le signe de la réalisation de la deuxième installation, du changement, de la continuité mais surtout et avant tout dans l'objectif de toujours mieux répondre aux besoins des familles et des enfants; votre présence au quotidien nous apporte la fraîcheur et le dynamisme nécessaire à l'accomplissement de tous ces défis.

Vous désirez nous émettre vos commentaires et observations sur les sujets touchant les services que nous vous offrons, nous sommes disponibles afin de vous écouter. À tous, je vous souhaite une très belle année 2012.



Danielle Minville, directrice générale

Recrutement de nouvelles responsables d'un service de garde

Vous avez envie d'un nouveau défi? Vous aimeriez un travail rémunéré, bénéficiant d'avantages sociaux, en collaboration avec une équipe de soutien tout en demeurant dans votre foyer? Le CPE Bonnaventure est toujours à la recherche de dames intéressées à opérer un service de garde en milieu familial dans le secteur de Rouyn-Noranda et les environs. Vous avez des questions ou souhaitez-vous inscrire? N'hésitez pas à me contacter au 819-797-6815 poste 224.

*Linda Dubé
Directrice adjointe MF*

Recrutement pour la nouvelle installation



Nous sommes à la recherche d'un(e) adjoint(e) à la direction, d'éducateurs (trices) formés(es) et de cuisiniers (ières) pour travailler dans notre 2e installation. Vous pouvez apporter votre C.V. à Isabelle Cossette au 259 av. Principale, Rouyn-Noranda. Merci!

*Isabelle Cossette
Directrice adjointe en installation*

*Visiter notre page **Facebook**
et notre site internet*

<https://gw.micro-acces.com/CPEBonnaventure/Publique/>

Activités en installation

Octobre

11 au 15 octobre

Semaine de prévention des incendies. Sensibilisation auprès des enfants et exercice d'évacuation. Les pompiers et les policiers étaient très fiers des enfants.

15 au 22 octobre

Semaine de la lecture. Les enfants ont eu le plaisir d'écouter une belle histoire par le biais d'un théâtre Kamashibaï. De plus, les plus grands ont fait un petit tour à la bibliothèque et ont décoré une belle citrouille. Par la suite, une histoire d'Halloween leur a été racontée. Pour couronner le tout, un menu d'Halloween a fait le bonheur des enfants.

28 octobre

Une petite sorcière est venue lire une histoire aux enfants et leur a distribué de belles pommes rouges!



3 décembre

Nous avons amassé des denrées alimentaires pour la Guignolé. Certains enfants ont pu aller les remettre eux-mêmes aux organisateurs. Merci aux parents de leur grande générosité.

9 décembre

Les enfants se sont amusés dans des jeux gonflables. Que de plaisir à sauter, glisser et rouler! Cette activité a eu lieu en collaboration avec le programme Québec en forme.

14 décembre

Les enfants ont schtroumpfé jusqu'au cinéma pour Schtroumpfer le film des schtroumpfs.

15 décembre

Des cadeaux ont été amassés pour la campagne de cadeaux de Noël. Une fois encore, nous vous remercions de votre générosité.

22 décembre

Les parents sont venus partager un dîner de Noël avec les enfants de la garderie. Ambiance de Noël et musique à l'honneur.

23 décembre

Dernière journée avant le congé. Pourquoi pas une journée pyjama! Les enfants se sont fait gâter par le Père Noël. Il a remis de petits cadeaux aux enfants du CPE. Quelle belle journée!!!

Décembre

Activités en Milieu familial

14 décembre

Les enfants ont été au cinéma pour visionner le film des Schtroumpfs.



8 décembre

Les enfants se sont amusés dans des jeux gonflables. Que de plaisir à sauter, glisser et rouler! Cette activité a eu lieu en collaboration avec le programme Québec en forme.

À vos chaudrons marmitons

Hum !!! Une bonne soupe en ce temps hivernal !

Ingrédients

- 30 ml (2 c. à soupe) de beurre
- 2 échalotes, hachées finement
- 1 kg (2 lbs) d'asperges, coupées en tronçons
- 15 ml (1 c. à soupe) de miel
- 5 ml (1 c. à thé) de thym frais
- Sel et poivre frais moulu
- 1 L (4 tasses) de bouillon de poulet
- 60 ml (1/4 tasse) de crème 15%, à cuisson
- 60 ml (1/4 tasse) de lait
- 250 ml (1 tasse) de **Brie d'ici**, la croûte enlevée, en cubes



Préparation

Dans une grande casserole, faire fondre le beurre et y faire sauter les échalotes. Ajouter les asperges et poursuivre la cuisson 2 minutes. Ajouter le miel et le thym. Saler et poivrer. Ajouter le bouillon de poulet et faire mijoter 20 minutes, ou jusqu'à ce que les asperges soient tendres. À l'aide d'un mélangeur, réduire le potage en purée lisse. Remettre le potage dans la casserole. Incorporer la crème, le lait et les cubes de **Brie d'ici**. Laisser mijoter jusqu'à ce que le fromage soit fondu et bien incorporé.



Questions & réponses

La responsable d'un service de garde en milieu familial peut-elle modifier unilatéralement ses horaires de garde?

Non, puisque les horaires de garde sont précisés dans les ententes de services qu'elle a signées avec les parents. Elle doit donc obtenir leur accord avant de modifier les horaires. Si elle désire modifier les heures d'ouverture de son service et qu'elle obtient l'accord des parents, elle doit en informer le bureau coordonnateur.

Pour plus d'information, vous pouvez consulter le document suivant : Rappel des dispositions de la Loi sur la protection du consommateur (L.R.Q., c. P-401) applicables aux ententes de services de garde.

Lors d'un remplacement occasionnel, la responsable d'un service de garde en milieu familial a-t-elle l'obligation d'aviser de son absence le bureau coordonnateur qui l'a reconnue?

Non. Cependant, la responsable doit comptabiliser, selon la méthode de son choix, le nombre de jours utilisés annuellement pour le remplacement occasionnel afin d'être capable de démontrer aux parents ou au bureau coordonnateur, en cas de plainte, qu'elle respecte le pourcentage d'absences autorisées. La responsable demeure, en tout temps durant un remplacement occasionnel, responsable des services de garde fournis aux enfants et de leur qualité.

L'entente de services peut-elle être résiliée avant la fin du contrat ?

- ☒ *Résiliation par le parent : la personne responsable d'un service de garde en milieu familial ne peut exiger d'avis préalable (Le parent peut donc résilier à tout moment et à sa satisfaction l'entente qu'il a signée avec la personne responsable du service de garde en remplissant la formule de résiliation que cette dernière doit lui avoir remise ou encore par un avis écrit). Comme la résiliation prend effet à la date d'envoi de la formule ou de l'avis, la personne responsable du service de garde ne peut exiger de contribution du parent après cette date. S'il y a lieu, elle doit rembourser au parent les sommes payées en trop dans les dix jours suivant la résiliation de l'entente. Le parent devra payer une pénalité correspondant à la moins élevée des sommes suivantes : 50 \$ ou 10 % du prix des services prévus mais qui n'ont pas été fournis.*
- ☒ *Résiliation par la responsable de service de garde en milieu familial : la personne responsable du service de garde peut résilier l'entente de services lorsque le parent, de façon répétée, ne respecte pas ses obligations, en particulier s'il ne paie pas la contribution exigée. Si, de façon répétée, le parent refuse ou néglige de respecter ses obligations, la résiliation peut se faire sans poursuite judiciaire.*

Article 9 dans l'entente de services entre les deux parties.

Décrit selon la Loi sur la contribution réduite et la Loi sur la protection du consommateur.

Résiliation de l'entente par le prestataire

9.1 Le prestataire peut mettre fin à l'entente dans les cas suivants :

- 1) Lorsque le parent, malgré qu'il en ait été avisé par écrit par le prestataire, refuse ou néglige de payer la contribution que le prestataire est en droit d'exiger.
- 2) Lorsque le parent, de façon répétée, ne respecte pas les règles de fonctionnement du service de garde inscrites au document décrivant l'organisation du service de garde qui a été remis au parent et qui est annexé à la présente entente.
- 3) Lorsque, à la suite d'un plan d'intervention établi en collaboration avec le parent pour répondre aux besoins particuliers de l'Enfant, il devient manifeste que les ressources du Prestataire ne peuvent répondre, de façon adéquate, à ces besoins particuliers ou que le parent ne collabore pas à l'application du plan d'intervention.

9.2 Le prestataire, avant de mettre fin à l'entente, doit donner un avis préalable de deux semaines au parent. Cependant, le prestataire peut mettre fin à la présente entente en tout temps et sans avis préalable lorsque la santé ou la sécurité des enfants reçus ou du personnel du service de garde est menacée.

Christine Plourde
Agente de conformité

Source : Ministère de la Famille et des Aînés.

Stagiaires

Stagiaires du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue.

Dans le cadre de leur formation en éducation à l'enfance, les élèves de première année doivent effectuer un stage au sein d'un milieu familial reconnu par un bureau coordonnateur.



Pour réaliser ce stage, les élèves doivent s'impliquer auprès d'un groupe d'enfants pendant 14 semaines (23 janvier au 7 mai 2012), à raison de 4 heures semaine. Les élèves seront en stage tous les lundis de 8h à 12h.

Le rôle de la responsable sera d'accompagner l'élève ainsi que de lui montrer leur façon de faire. Du côté de l'élève, il devra aider la RSG dans l'accomplissement de certaines tâches. Comme par exemple, l'animation d'activités de routine et de transition (ex. changement de couches, lavage des mains, etc.). L'élève aura également à accomplir certaines tâches en liens avec les notions vues dans les cours de sa technique. Parfois, l'élève aura à se filmer en interaction avec les enfants. Pour ce faire, elle/il devra demander l'autorisation écrite de tous les parents des enfants fréquentant le service de garde.

On tient à remercier nos responsables en milieu de garde d'accueillir nos futures éducatrices. Nous pouvons compter 24 stagiaires réparties dans plusieurs milieux du bureau coordonnateur.

Laisser jouer vos enfants.....



Votre enfant joue-t-il assez ?

Les adultes ont tendance à regretter la belle période de l'enfance, où les préoccupations quotidiennes sont quasi inexistantes et où le jeu fait partie du quotidien. Même si ce jeu ne semble qu'amusant et divertissant, il est pourtant une étape très importante dans le développement de l'enfant. En effet, c'est par son évolution dans les différentes catégories de jeux que l'enfant réalisera plusieurs apprentissages primordiaux.



*Tout d'abord, l'enfant développera ses habiletés motrices à travers les différents jeux fonctionnels, c'est-à-dire les **jeux d'actions répétitives** qui impliquent des mouvements musculaires. Avant 1 an, l'enfant secouera des objets bruyants, fera rouler des balles, poussera des chariots, puis, il pourra sauter, lancer, courir, patiner, viser, etc. Vers 1 an, l'enfant amorcera la pratique de **jeux constructifs** comme le bricolage, le dessin, la peinture et les jeux de construction de toutes sortes (blocs, Lego, etc.). C'est à ce moment que nous pouvons observer le début du **jeu parallèle**, pendant lequel les enfants jouent au même jeu, mais côte à côte (sans interagir ensemble).*

*Vers 2 ans, l'enfant commence à expérimenter le **jeu symbolique**, qui sera le plus bénéfique à son développement. Ce jeu de faire semblant permet à l'enfant d'inventer des situations imaginaires en incarnant des objets ou des personnes du quotidien (faire la cuisine, joué à l'école, aller chez le médecin, etc.). Lors de ces moments, l'enfant s'approprie les rôles sociaux (parent, enfant, enseignant (e), éducateur (trice), médecin, etc.) et les conventions sociales (attendre son tour, remercier, s'excuser, etc.). Ce type de jeu se fera d'abord en solitaire ou en parallèle, mais deviendra rapidement un **jeu social**, où l'enfant interagira avec ses pairs. Ces interactions lui permettront de développer son langage ainsi que ses habiletés sociales (saluer, écouter, partager, exprimer ses émotions, attendre son tour, accepter le refus, résoudre des problèmes). De plus, **le jeu symbolique favorise l'imagination et la créativité des enfants.***

*Aussi, malgré leur jeune âge, **les enfants se préparent en jouant, à affronter les complexes apprentissages scolaires.** En effet, ils entament les premiers pas vers la lecture (ils racontent des histoires, font semblant de lire des messages, etc.), vers l'écriture (gribouillent sur un tableau) et vers les mathématiques (classification, organisation spatiale). Le jeu, malgré son apparence très ludique, est ainsi une source importante d'apprentissage. C'est pourquoi **il est essentiel de laisser son enfant jouer, mais surtout de favoriser, voir même provoquer, des périodes de jeu.***

Auteur(e): Maude Bolduc, B. Éd., Orthopédagogue

Enfants qui bougent : conséquences actives et logiques!

Auteur(e): **Nathalie Parent- Psychologue**



Que ce soit un parent, un intervenant, un enseignant ou un éducateur, il n'est pas rare d'entendre sous le coup de la colère : « Ha! Celui-là aujourd'hui, il n'était pas tenable! Je vais lui montrer moi comment s'arrêter! » « Alors là trop c'est trop! Tu vas devoir réfléchir et longtemps à part ça! » « Cet enfant m'a fait suer!!! Il va voir qui va avoir le dernier mot! » « Quand est-ce que tu vas arrêter de parler et de bouger!!! » « Je ne peux pas croire qu'il m'a dit ça! Il va apprendre à être respectueux... » .

Remarquez l'utilisation du masculin dans les phrases précédentes. Ce n'est pas un hasard puisque c'est plus souvent aux garçons qu'aux filles qu'elles sont adressées. Ainsi, Jean-Marc Chaput, communicateur de renom et grand-père de plusieurs petits enfants, mentionne ceci dans son DVD Politiquement incorrecte : « En 2004, 37% des prescriptions totales de Ritalin se donnaient au Québec. Est-ce qu'on fait des p'tits gars plus nerveux? Non! C'est normal qu'un garçon soit plus énergique, qu'il grimpe, qu'il saute... Y faut pas y demander pourquoi il saute, il l'sait pas! Il sait que ça sautait bien, donc il saute! Il est excité par la vie, il vit le moment présent... Inquiètes-toi pas, à 76 ans y sautera pus! »

En effet, la vie c'est le mouvement. Les enfants sont dans la vie, dans le besoin de bouger, dans l'action. La réflexion vient seulement avec l'âge... et parfois même jamais! Il y a fondamentalement et physiologiquement une différence entre garçon et fille dans leur façon d'aborder les choses autour. Nous n'avons qu'à observer un couple qui cherche à régler un conflit avant de s'endormir : Madame veut s'asseoir pour parler et veut régler le fond de la question une fois pour toute, alors que monsieur veut passer à l'action, se coller, il doit bouger ou faire quelque chose physiquement sinon il s'endort. N'est-ce pas souvent ainsi que ça se passe ??? Mais un point commun demeure chez les enfants : garçon et fille, ils ont tous besoin de bouger. Alors s'il vous plaît, ne les en privez pas!

Une façon d'aider les enfants, particulièrement les garçons, est d'appliquer des conséquences « actives » et logiques. Plutôt que de le punir à ne rien faire, de l'obliger à rester assis sur le banc, de le priver de récréation, faites-le bouger! Comme le mentionnait la psychiatre Annick Vincent lors d'une conférence sur l'hyperactivité, n'hésitez pas à faire faire des « pompes » (en anglais « push up ») aux garçons qui n'écoutent pas. Plutôt que de le priver d'exercice, élément essentiel à son défoulement et à son plein d'énergie, dites-lui : « Tu pourras jouer avec nous lorsque tu cesseras ton comportement. Si tu continues, je comprendrai que tu préfères jouer sans nous et faire des pompes seul. » En le prévenant de la sorte, vous lui remettez le choix de son action. Autres exemples de conséquences actives : faire x tours de la cour à la course, sauter sur place pendant x minutes, se tenir sur une jambe pendant x secondes, monter x fois l'escalier, traverser x fois l'échelle du module de jeu, rester assis en équilibre sur un ballon.

Sur ce dernier exemple, certaines études menées sur l'utilisation du ballon comme siège durant l'école mentionnent que les enfants hyperactifs maîtrisent mieux leur comportement et étudient plus longtemps de manière détendue. Adaptation française du texte de Monsieur Urs Illi, Directeur technique de l'ASEP (Association suisse d'éducation physique à l'école).¹ Imaginez un peu le visage de l'enfant lorsque vous lui donnerez comme conséquence de faire des pompes ou des sauts plutôt que de rester assis. Il sera assurément déstabilisé et peut-être que vous aurez envie de rire ensemble, dédramatisant ainsi la situation.

Les enfants ont également besoin de se détendre et de faire des activités plus calmes, mais certains enfants ont besoin d'exercice de relaxation active. Il m'arrive régulièrement de recommander à des enfants et des adultes qui ont de la difficulté à arrêter de bouger, de faire de la détente active. Plutôt que d'être allongé sur le dos et ne rien faire, ils doivent plutôt faire travailler les muscles dans un contracter-relâcher : serrer les poings très fort pendant 5 secondes puis relâcher... Même chose en tirant les orteils vers la tête, en poussant les talons dans le matelas, en poussant les coudes contre le matelas, en serrant les épaules ensemble, en rentrant le menton vers la poitrine, etc. Il y a aussi toutes les approches de Yoga, de power yoga, de Tai-chi, de boxe et d'arts martiaux qui vont dans le sens d'un contrôle du corps versus un laisser-aller.

La prochaine fois, plutôt que d'essayer d'arrêter l'enfant en action en lui disant « Arrêtes! Et restes assis!», et ce sans succès, essayez plutôt de composer avec qui il est. Expérimentez une conséquence logique à son agitation. Soit en lien avec ce qu'il vient de faire ou en le faisant bouger si tel est son besoin et surtout, cherchez à comprendre le sens de son comportement. Pourquoi cet enfant agit ainsi, qu'est-ce qu'il essaie de dire par son geste ou son agitation répétée. Voici quelques pistes :

Est-ce de la fatigue?

Cache-t-il de l'anxiété derrière son agitation?

Cherche-t-il l'attention?

Est-il simplement plus actif parce qu'il est plus physique et rapide que les autres?

Vit-il une situation stressante (décès ou maladie d'un proche, déménagement, changement important...)?

Est-ce de l'agressivité avec laquelle il a de la difficulté à composer et à canaliser?

A-t-il de la difficulté à se faire comprendre des autres?

Y a-t-il une situation familiale particulièrement difficile?

Vit-il des conflits avec ses amis?



Par conséquent, il faut placer la colère ou l'irritation de l'adulte de côté pour pouvoir observer l'enfant et ainsi mieux l'aider en le dirigeant au bon endroit. Peut-être alors que la conséquence ne sera pas nécessaire. L'enfant ne fait pas exprès de bouger pour déplaire à l'adulte, il fonctionne plutôt sur le principe de plaisir, recherchant inconsciemment la réponse à son besoin. C'est-à-dire que s'il a besoin d'attention et que la seule façon d'en avoir est de bouger alors il bouge... S'il est fatigué et qu'il n'a pas le goût de s'endormir pour une raison inconnue alors il bouge pour éviter le sommeil... S'il vit une situation stressante dont il est incapable de parler alors il s'étourdit dans le mouvement pour éviter d'y penser...

Si vous trouvez la raison à son action, alors cherchez avec lui des solutions et des conséquences actives si nécessaire. Sinon, vous pouvez consulter un professionnel pour comprendre la situation et éviter qu'elle ne dégénère. Peut-être également que l'enfant tente simplement d'exprimer qu'il est un enfant tout plein d'énergie comme la vie l'a conçu. S'il est bien encadré et dirigé, il sera en mesure de canaliser son énergie dans une activité sociale et de la mettre à son profit rendu à la vie adulte. Par exemple devenir humoriste, artiste, auteur, athlète, constructeur...

*Nathalie Parent
Psychologue et auteure du livre « La famille et les parents d'aujourd'hui »*

Source : <http://www.imagineo.c>

Colorie-moi...

